

La négociation collective a de beaux jours devant elle !

Une interview de **Yann THOMMEN**, docteur 2021 du BETA, par l'ED Cournot.



Yann Thommen

Bonjour, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Bonjour, je m'appelle Yann Thommen. Je suis diplômé d'un doctorat en sciences économiques depuis janvier 2021 et actuellement attaché d'enseignement et de recherche (ATER) au sein du laboratoire BETA et de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg. J'ai rédigé ma thèse sous la direction d'Amélie Barbier-Gauchard. J'ai aussi beaucoup bénéficié du soutien et des conseils de Francesco De Palma.

A quel moment avez-vous pensé faire un doctorat et pourquoi ?

Après mon baccalauréat en 2011, j'ai hésité entre rejoindre une faculté de physique-chimie (j'ai fait un bac S, spécialité physique-chimie, et j'ai bien aimé ça) et une faculté de sciences économiques. J'ai choisi l'économie, parce-que nous étions en pleine crise économique mondiale et que je souhaitais en savoir plus. Je me suis rapidement rêvé Jard Cohen dans Margin Call ou Jordan Belfort, le compagnon de Margot Robbie, dans le Loup de Wall Street. Mais je suis vite revenu sur terre. J'ai donc rejoint un master d'analyse économique. C'est à la fin de la première année de master que j'ai commencé à considérer le doctorat. Pourquoi ? Parce que je voulais approfondir mes compétences d'économiste et étais attiré par l'enseignement.

Avez-vous fait votre master à Strasbourg? Si non, pourquoi avoir choisi d'être venu ici ?

Je suis un pur produit de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. J'y ai fait ma Licence, puis le Master Analyse et Politiques Economiques, mention Macroéconomie et Politiques Européennes. En 3^{ème} année de Licence, j'avais candidaté à plusieurs cursus de Master, principalement à Paris et Strasbourg. J'ai été accepté dans deux masters parisiens ainsi que celui de Strasbourg. J'ai choisi celui de Strasbourg parce que mes amis étaient à Strasbourg et que j'aimais y vivre.

Quel a été l'objet de votre thèse ?

Ma thèse est une contribution empirique et théorique à la macroéconomie du travail. Elle propose de nouveaux résultats sur comment les modes de négociation collective affectent la dynamique des salaires, la croissance et l'emploi. Comment le système de négociation collective devrait-il être organisé pour obtenir les meilleurs résultats macroéconomiques ?

Quand devrait-il être réformé ? Comment interagit-il avec les autres institutions du marché du travail et la politique monétaire ?

Quels résultats principaux avez-vous obtenus ? Y-a-t-il eu des surprises ?

Ma thèse aide à éclairer les décisions de politique publique liées à l'organisation des négociations collectives. Elle se compose de quatre chapitres. A l'aide de données régionales européennes (NUTS-2), mon premier chapitre montre l'existence de non-linéarités dans la courbe de Phillips des salaires dues à la négociation collective. Le deuxième chapitre s'appuie sur un modèle de chômage d'équilibre avec frictions et destruction endogène d'emplois pour montrer que le financement de l'assurance chômage via un système d'*experience-rating* permet de diminuer le taux de chômage et augmente la production agrégée dans les économies caractérisées par des négociations sectorielles avec extension des accords. Mon troisième chapitre exploite des données économiques des pays de l'OCDE sur une longue période et montre que les systèmes de décentralisation organisée avec l'assouplissement du principe de "faveur" sont associés à une croissance économique plus élevée relativement aux autres systèmes. Enfin, le quatrième chapitre questionne le timing des réformes des négociations collectives visant à accroître leur flexibilité. A l'aide d'une base de données originale sur les réformes menées dans les pays de l'UE depuis 2000, je montre que les réformes qui réduisent la couverture des négociations ont des effets négatifs à court terme, notamment sur l'emploi des jeunes, des travailleurs peu qualifiés, et des travailleurs en contrat temporaire.

Y-a-t-il des implications sociétales de votre travail ? De potentielles implications politiques ?

Les résultats des différents chapitres de cette thèse permettent de tirer quelques implications en termes de politique économique. Premièrement, l'adoption d'un système de décentralisation organisée, où les

négociations d'entreprise complètent les accords sectoriels ou interprofessionnels sans être contraintes par le principe de faveur, est propice à une croissance économique plus forte. Toutefois, il semble contre-productif en termes de résultats pour l'emploi de réformer le système de négociations collectives en période de récession économique. Les décideurs politiques devraient attendre que l'économie soit en expansion pour engager ces réformes, s'ils les pensent nécessaires, en particulier lorsque ces réformes introduisent plus de flexibilité. Enfin, les décideurs politiques devraient prendre en compte le système de négociations collectives lors de la conception d'autres politiques, telles que les réformes touchant à la protection de l'emploi ou la conduite de la politique monétaire. Il existe des interactions qui peuvent modifier les résultats initialement espérés.

Quelles compétences avez-vous développées pendant votre thèse ?

L'autonomie, la confiance en soi et la rédaction scientifique. L'autonomie, parce que faire de la recherche c'est mener un projet de A à Z. La confiance en soi, parce qu'elle est nécessaire pour affronter des salles pleines de chercheurs prêts à vous questionner lorsque vous présentez un papier en séminaire. Elle se développe aussi grâce à des activités connexes à la thèse, comme celle de l'enseignement : faire cours devant 60 étudiants est un excellent entraînement pour la prise de parole en public. Je n'aurai plus jamais peur de parler devant une large audience. Sauf, peut-être, si je fais un zénith un jour. Enfin, la rédaction scientifique. Lorsque je compare la version 1 de mon premier papier et la version finale de mon dernier papier (même si cette dernière est encore largement perfectible), je me rends compte que savoir rédiger un papier de recherche est un long apprentissage.

Comment réussir son doctorat ? Avez-vous des conseils ?

Je donnerais quatre conseils. Le premier, en plus de conserver des amis hors du monde académique, est celui d'être en couple. De préférence avec quelqu'un qui vous aime assez fort pour endurer trois ou quatre ans de vie commune avec un thésard, qui a très souvent l'esprit occupé, travaille presque tous les jours et gagne un salaire (très) faible. C'est un soutien incommensurable. Le second est celui de réussir à se convaincre que le temps où vous ne travaillez pas n'est pas du temps perdu et par conséquent ne pas culpabiliser lorsque vous prenez du temps pour vous. C'est très difficile, voire impossible, mais il faut au moins essayer. Le troisième est celui de ne jamais se censurer. Il ne faut jamais hésiter à demander de l'aide ou biens des avis sur vos travaux, même à des économistes réputés dans votre champ de recherche (un mail poli ça ne coûte pas grand-chose). Le quatrième est lié au troisième. C'est celui de ne pas tomber dans le piège du syndrome de l'imposteur. Souvent, notamment lorsqu'on part présenter son travail en conférence, on peut avoir l'impression que notre recherche est de piètre qualité par rapport à celle des autres chercheurs. Il faut alors garder deux choses à l'esprit : la plupart des doctorants ont cette impression et lorsque vous aurez quarante-cinq ans avec quinze années de recherche derrière vous, vos travaux seront nécessairement de bien meilleure qualité.

Contact : ythommen@unistra.fr

Quelles perspectives avez-vous concernant votre avenir professionnel ?

Je viens d'obtenir la qualification MCF de la section 05. Je vais donc tenter ma chance sur le marché des universités françaises. La tension sur ce marché étant très forte, je candidate également à des postdocs. Je suis également attiré par le travail d'économiste en institution (française, européenne ou internationale), qui semble être un parfait mix entre le travail de recherche et la recommandation (directe) de politiques publiques.